

des divers motifs. Il faut en effet que les gens comprennent tout ce qu'il y a d'expression et de puissance de haut l'italienne et selon la méthode de Solésme. Il serait à son honneur vraiment et pourquoi pas ? que notre *schola* du grand-séminaire entreprenne bientôt un pèlerinage d'questodit éducationnel dans chacune des églises de notre ville ! Beaucoup de braves gens seraient étonnés de voir et de *sento* jusqu'où la vraie musique d'église diffère de celle qu'on nous sert le plus souvent, et l'on goûterait sûrement avec délices les charmes de l'harmonie grégorienne.

C'est M. le curé Charrier, de St. Jacques, le successeur du fondateur, feu M. Antoine Mercier (1), et comme lui poète de Saint Sulpice, qui avait été chargé de prêcher le sermon de circonstance.

Il raconta, avec une simplicité qui convenait admirablement et un tact parfait, les débuts et les développements depuis cinquante ans de l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph ; il exposa quelles sont les vies supérieures et pratiques qu'elles se proposent dans l'assistance au clergé qui est leur raison d'être ; il montra enfin comment elles s'efforcent de réaliser ces vies.

S'inspirant du passage de St. Luc, que nous avons rappelé plus haut, M. le curé racontait donc comment trois femmes pieuses (2), " qui voulaient suivre Jésus et l'assister dans la personne de ses prêtres ", après avoir reçu la bénédiction de Mgr Bourget, et sous la direction de M. Mercier, se fixaient, le 26 avril 1857, le jour du Patronage de Saint-Joseph, dans une modeste maison de la rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Sanguinet ; allaient plus tard, à l'instigation d'un charitable citoyen, feu M. Berthelet, vivre pendant sept ans, dans l'ancienne rue du cimetière, près du *Petit-Saint-Joseph* de la rue Cathédrale actuelle ; puis revenaient résider, pour douze ans, dans la paroisse Saint-Jacques, à la rue Labelle ; et enfin, s'établissaient, elles ou celles qui leur avait succédé, en 1877, à l'ombre du beau sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Chose singulière, voulue sans doute par la Providence dont il faut toujours admirer les voies, bien qu'elles aient été soutenues plus d'une fois et consolées par la bénédiction ou la visite des évêques de Montréal, Mgr Bourget et Mgr Fabre, les " Petites-Filles ", comme elles s'appellent modestement, durent attendre quarante ans, c'est-à-dire jusqu'en 1897, l'approbation officielle et canonique, que Mgr l'archevêque Bruchési, " l'Élu du Sacré-

(1) M. Antoine Mercier, p. s. s., fonda l'œuvre des Petites Filles de Saint-Joseph en 1857 ; mais il ne fut curé de Saint-Jacques qu'en 1868.

(2) De ces trois personnes pieuses, deux ont *persévéré* : Mlles Julie Dauth et Rose Mercier.